

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 septembre 2022

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 50 + 7 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. J.M. FISCHBACH

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, J.-M. FISCHBACH, J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. L. STEINMETZ, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, S. LEICHTWEIS, M. BERTRAND - Suppléant -, F. MATZ - Suppléant -, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mmes V. RUCH, C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : Mmes E. BECK - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, C. MUNSCH - Pouvoir à M. J.-M. FISCHBACH -, S. FISCHBACH - Pouvoir à M. L. STEINMETZ -, M. S. FERTIG - Pouvoir à M. D. BURRUS -, Mme C. DURRMEYER-ROESS - Pouvoir à M. H. STEGNER -, MM. F. DE FIGUEIREDO, P. HERRMANN, J.L. RINIE, A. SPAEDIG - Pouvoir à M. F. GERBER -, C. DORSCHNER - Pouvoir à Mme C. DOERFLINGER-.

Délibération n°9 : Plan de financement des travaux d'aménagement d'une Maison des sports et loisirs de nature dans la Maison du Frasey

Rapporteur : M. J.C. BERRON

Vu le projet de création de la Maison des sports et loisirs de nature dans la Maison du Frasey à La Petite Pierre,

Vu les délibérations n°11 du 16 septembre 2021 et n°9 du 19 mai 2022,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* d'ADOPTER son plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		
Montant des travaux	440 000 €	
Montant des honoraires de maîtrise d'œuvre, contrôle technique, mission SPS et autres (20 % du coût des travaux)	88 000 €	
Montant des divers et imprévus (10 % du coût des travaux)	44 000 €	
TOTAL	572 000 €	

RECETTES	Montant	%
Crédits Avenir Montagne du Massif Vosgien	200 000 €	34,96 %
Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)	257 600 €	45,04 %
CCHLPP	114 400 €	20 %
TOTAL	572 000 €	100 %

*** D'AUTORISER** le Président

- à solliciter, sur la base du plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessus
 - des crédits du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
 - toutes autres aides qui pourraient être obtenues par ailleurs ;
- à signer tout document afférent à ces demandes.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président